

Diplôme HETSL

DAS dans le domaine de la Médiation culturelle

DAS mars 2022 à février 2024

Haute école de travail social
et de la santé Lausanne

**HE
TSL**

Diploma of Advanced Studies (DAS) HES-SO en Médiation culturelle et projets culturels 2023-2025

Le DAS est un complément au CAS. Il est composé de trois modules (dont l'un est constitué par le travail de diplôme). Il vise un approfondissement des compétences et des enjeux précités dans le champ culturel large de la médiation, incluant des projets culturels conséquents. Il permet de développer un projet participatif de médiation culturelle en partenariat avec un lieu proposé par le lieu de formation, en accompagnant individuellement et collectivement les publics concernés dans une démarche de citoyenneté et de participation culturelle active. Il forme aux compétences nécessaires à un exercice professionnel avéré et expert dans tous les champs de la médiation culturelle.

Organisation de la formation

Le DAS en Médiation culturelle et projets culturels **(15 crédits ECTS en plus du CAS, soit 30 ECTS)** se compose de 3 modules dont l'un d'entre eux est entièrement consacré à la mise en œuvre d'un projet de médiation culturelle réalisé avec un partenaire extérieur, par groupes de deux à trois étudiant-e-s. Ce projet constitue le travail de diplôme. Cette formation comprend 23 jours de cours répartis sur 12 mois à raison de 2 ou 3 jours de formation par mois. Il convient de prévoir, en plus des journées de formation, un important travail personnel d'environ 400 heures pour les lectures et le travail de terrain. La volée est limitée à 24 étudiant-e-s. La prochaine volée débutera en principe en 2022.

Seules les personnes au bénéfice d'un CAS de médiatrice et médiateur culturel peuvent s'inscrire au DAS.

Les lieux de réalisation du projet de médiation culturelle sont imposés par les responsables de la formation avec qui ils ont conclu des contrats de partenariat. Les projets se réalisent par groupes de deux à trois étudiant-e-s.

Contenus de la formation

Les contenus de la formation sont organisés en trois modules distincts construits selon une cohérence propre, articulés entre eux.

Chaque module fait l'objet d'une évaluation distincte. Un travail de diplôme valide l'ensemble de la formation.

Des indications précises sur les travaux exigés seront données au début de chaque module, ainsi qu'un règlement de formation.

Module 5 DAS : Pratiques de médiation culturelle et réseau – diversité des approches

Module 6 DAS : Dispositifs et pratiques participatives

Module 7 DAS : Projet de médiation culturelle / Projet culturel en partenariat avec un terrain (Travail de diplôme)

Module 5 : Pratiques de médiation culturelle et réseau – diversité des approches

Ce module sera construit pour permettre aux professionnel-le-s de connaître et d'agrandir leur réseau en prenant connaissance des projets en cours dans les différents cantons romands ainsi que d'un certain nombre de projets en Suisse. Il s'agira de pouvoir identifier les spécificités et les complémentarités de ceux-ci ainsi que d'en repérer les enjeux (2 ECTS).

Module 6 : Dispositifs et pratiques participatives

Ce module sera centré sur la participation culturelle et les dispositifs qui la permettent. Il s'agira de définir ce qu'est la participation culturelle et les conditions nécessaires pour être en capacité de « fabriquer » des publics, de les solliciter et de leur donner des possibilités d'expérimenter les œuvres artistiques et/ou les projets culturels. Nous questionnerons quelques dispositifs de terrain en repérant les idées et les méthodologies auxquelles ils se réfèrent ainsi qu'en portant une analyse critique de ceux-ci. Enfin, les étudiant·e·s travailleront sur la construction d'un dispositif prenant en compte les publics et leurs spécificités, les contextes institutionnels et politiques ainsi que les nouvelles technologies et moyens numériques en médiation culturelle (3 ECTS).

Module 7 : Projet participatif de médiation culturelle en partenariat avec un terrain (Travail de diplôme)

Dans ce module, il s'agira de concevoir, réaliser, porter et documenter un projet participatif de médiation culturelle en partenariat avec un lieu proposé par le lieu de formation, par groupes de deux à trois étudiant·e·s. Ce module instaure un dispositif pédagogique novateur en partant des questions posées par la réalisation du travail sur le terrain pour amener les apports théoriques permettant d'éclairer les problèmes rencontrés dans la réalisation du projet. Les enseignements théoriques seront intégrés tout au long du module en fonction des problématiques rencontrées par les différents groupes sur leurs terrains. Une grande partie des heures du module seront à organiser par chaque groupe en fonction du lieu partenaire et du projet envisagé. Un dispositif permettant une circularité entre pratique et théorie sera proposé. Le projet fera l'objet d'une documentation sous la forme d'un travail de diplôme d'une part, et, d'autre part, de la rédaction d'un compte-rendu public accompagnant le processus de formation. Un tutorat pédagogique est prévu tout au long du module et le projet global sera présenté selon différentes modalités à établir en fonction des différents lieux, en cours de formation (10 ECTS).

Pédagogie

Différentes modalités pédagogiques seront proposées tout au long de la formation : apports théoriques et méthodologiques, travaux de groupes, travaux d'ateliers, analyse des pratiques, mise en place d'un dispositif de circularité entre questions pratiques et apports théoriques pour le travail de diplôme.

Publics-cible

Intervenant·e·s des milieux culturels, socioculturels, sociaux, des milieux de la formation et de l'enseignement, bibliothécaires, intervenant·e·s des milieux politiques, touristiques et du patrimoine, artistes.

Validation de la formation

La validation est faite selon l'échelle des crédits ECTS. Chacun des modules fait l'objet d'un travail de validation.

Chaque participant·e est appelé·e à mettre en œuvre les divers apprentissages acquis au cours des modules selon des modalités diversifiées et complémentaires. En outre, des lectures et des activités seront à effectuer en dehors des jours de formation.

Au terme de la formation, chaque étudiant·e devra réaliser un travail de diplôme (DAS) dont la validation complétera celle des modules 5 et 6 et donnera droit au titre.

En outre, chacun·e devra être présent·e durant au moins 90% de la formation.

Lieu de formation

Haute Ecole de travail social et de la santé Lausanne (HETSL)
Ch. des Abeilles 14 – 1010 Lausanne

Conditions financières et désistement

Une finance d'inscription est perçue auprès de chaque participant-e par le site de formation. Elle n'est pas remboursable même en cas de désistement.

Coûts de la formation

Finance d'inscription : CHF 200.- payables à l'inscription.

Frais de formation : CHF 5'600.- payables 15 jours avant le premier jour de cours.

Les participant-e-s sont personnellement responsables du paiement de leur formation dans les délais indiqués, indépendamment du fait qu'ils ou elles reçoivent ou non des subsides.

Article 5 du règlement de la formation

- Les désistements ou reports doivent être communiqués par courrier recommandé au secrétariat de l'UFC.
- La formation doit être intégralement payée au plus tard 15 jours avant le premier jour de cours.
- En cas de désistement :
 - o la finance d'inscription de CHF 200.- reste acquise quelle que soit la décision d'admission, car votre dossier est traité.
 - o les frais de formation restent dus selon les modalités suivantes :
 - Après confirmation d'admission : 20%
 - Jusqu'à 30 jours avant le début de la formation : 50%
 - Moins de 30 jours avant le début de la formation : les frais sont intégralement dus
- En cas d'exclusion de la formation ou d'échec définitif, les frais de formation dus ne sont pas remboursés.
- Dans le cas d'un imprévu dont la gravité peut être établie (maladie, contexte personnel et/ou social bouleversé), les conditions ci-dessus pourront être adaptées au cas par cas.

Responsables

Claudia della Croce et Véronique Eggimann

claudia.dellacroce@hetsl.ch Tél. : + 41 21 651 62 47
veronique.eggimann@hetsl.ch Tél. : + 41 21 651 62 96

Inscription et renseignements

L'inscription se fait au moyen du formulaire prévu à cet effet joint à cette plaquette. Il est à envoyer à :

Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL)
Tiziana Di Mizio, secrétariat de l'Unité de formation continue
Ch. des Abeilles 14 – 1010 Lausanne
tiziana.dimizio@hetsl.ch Tél. : + 41 21 651 03 29

Délai d'inscription : 15 mai 2021